



ACCÉSSS

Alliance des Communautés Culturelles pour
l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux

Montréal, le 7 mai 2018

Dr Gaétan Barrette
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux
2021, avenue Union
Bureau 10 051
Montréal (Québec) H3A 2S9

Envoi par courriel au ministre@msss.gouv.qc.ca

Monsieur le Ministre,

La présente est pour vous signifier notre préoccupation concernant les recommandations du Comité immunisation Québec (CIQ) par rapport à l'instauration d'un calendrier mixte de vaccination contre le VPH, à savoir l'octroi d'une dose de Gardasil 9 et d'une autre de Cervarix, un protocole qui n'a pas fait l'objet d'études cliniques et encore moins sur l'impact à long terme en matière d'éradication du VPH.

ACCÉSSS, une coalition provinciale de 123 organisations dont l'objectif est d'assurer l'accessibilité et l'adéquation des services de santé aux personnes issues de l'immigration, travaille depuis plusieurs années en matière de sensibilisation de la population ciblée à l'importance de l'immunisation. Actuellement, nous finalisons une recherche portant sur les barrières à la vaccination contre le VPH parmi les communautés ethnoculturelles que nous vous proposons de vous présenter, au moment de votre convenance.

À cet égard, nous considérons ce changement comme ajoutant un degré supplémentaire de difficulté pour les parents de comprendre et de consentir, de manière éclairée, à la vaccination. De quelle manière pourra-t-on expliquer que deux vaccins totalement différents sont administrés à leurs enfants, pour contrer les mêmes virus ?

Depuis 2016, le Gardasil 9 est offert en deux doses, son efficacité et son efficience étant mondialement reconnues par les experts impliqués dans les recherches portant sur le produit.

Nos consultations auprès de spécialistes en la matière font ressortir que :

- Le protocole de vaccination comprenant le Cervarix, en combinaison avec le Gardasil 9 n'a bénéficié d'aucun essai d'efficacité en matière de diminution des cas de maladies tel que le cancer du col ou des condylomes, ce qui soulève des questions d'ordre éthique.
- Une inquiétude émerge dans le cas des condylomes pour lesquels deux doses de Gardasil 9 s'avèrent efficaces.

Si les résultats ne sont pas probants en dix ans lorsque plusieurs pays seront en fin de parcours d'éradiquer les cancers reliés aux VPH, ainsi que les infections au VPH, de quelle manière sera-t-il possible de corriger le tir?

Tel que vous le savez déjà, les cibles de vaccinations édictées par le MSSS n'ont jamais été atteintes en région montréalaise, et c'est surtout le cas dans les quartiers à forte prédominance immigrante. S'agit-il d'un manque de connaissances, de compréhension du message transmis ? Notre recherche nous permettra de répondre à ces questions, mais notre inquiétude est de deux ordres, à savoir une complexification du message qui pourrait diminuer encore davantage le taux de vaccination, et aussi, une couverture générale moins efficace, surtout pour les autres affections causées par le VPH, tel que les condylomes.

Étant donné cet état de choses, nous considérons comme essentiel que le MSSS organise une consultation avec tous les acteurs impliqués en matière de VPH afin d'assurer la prise d'une décision qui ne compromette pas la santé et la sécurité populationnelle et qui fasse consensus.

Dans l'espoir que cette lettre puisse retenir votre attention, nous vous prions d'agréer, M. le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Jérôme Di Giovanni, directeur général
7000, avenue du Parc, bureau 408
Montréal (Québec) H3N 1X1
514-287-1106 poste 29
www.accesss.net

c.c. Mme Diane Lamarre, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins

c.c. M. François Paradis, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux

c.c. Dr Amir Khadir, député de Mercier